

Une étude pour une ambition maritime

Ouest-France, 8 novembre 2018

Ville et pôle métropolitain Nantes - Saint-Nazaire ont commencé à réfléchir avec deux agences d'urbanisme. Objectif : valoriser les points forts du littoral.

Pourquoi ? Comment ?

Saint-Nazaire et Pornichet affichent leur ambition maritime, qu'est-ce que ça signifie ?

L'ambition maritime de Saint-Nazaire et de Pornichet, c'est une étude conduite depuis un an par les collectivités locales (Saint-Nazaire, Pornichet, Carene, Pôle métropolitain Nantes - Saint-Nazaire) et deux agences d'urbanisme, TER, une agence franco-allemande et Llop, Jornet Pastor, une agence barcelonaise.

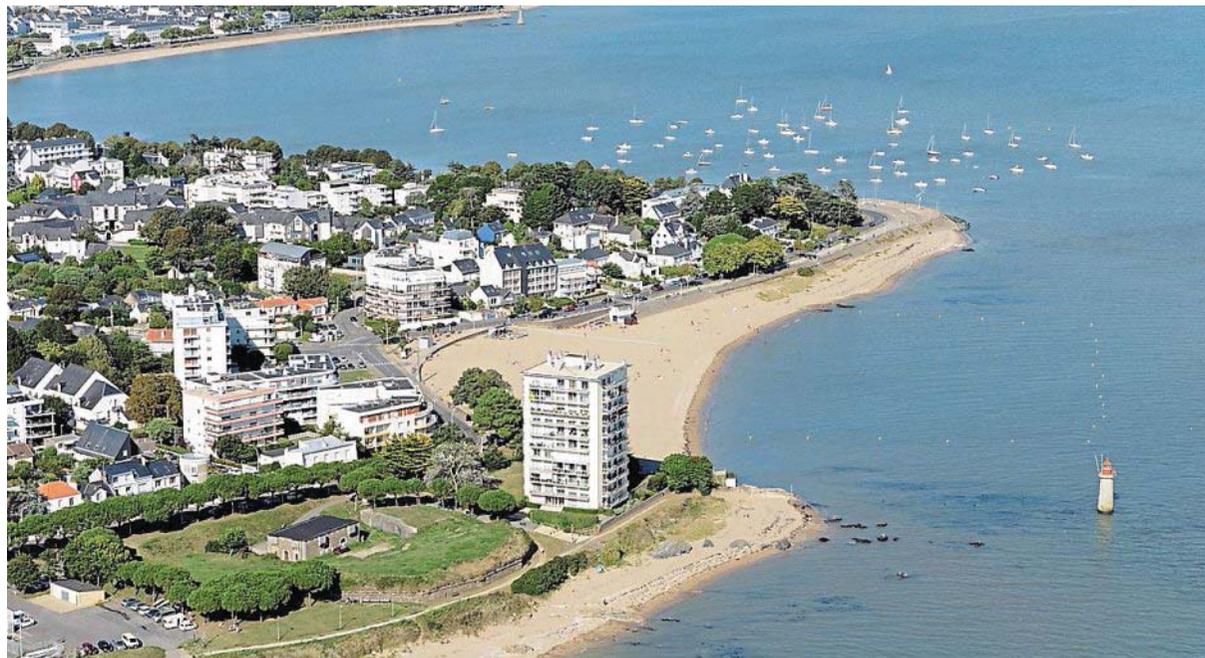
Le maire de Saint-Nazaire, David Samzun, et le directeur du Pôle métropolitain Nantes - Saint-Nazaire, Stéphane Blois, l'ont dévoilée mercredi. Elle se propose d'identifier les atouts économiques, environnementaux et touristiques d'un territoire « **singulier et à fort potentiel** », résume Stéphane Blois.

C'est-à-dire ?

L'étude fait le constat que les villes de plus de 70 000 habitants en bord de mer qui associent à la fois « **dynamisme économique et qualité de vie** » ne sont pas si nombreuses. Et qu'il convient de « **poursuivre l'ouverture de la ville sur l'océan** », en jouant de ses atouts sans brader ses richesses naturelles, la Loire, la mer, le marais.

Qui est concerné par cette étude ?

Saint-Nazaire et pas « **seulement le Saint-Nazaire littoral, mais toute la ville et tous ses quartiers** », insiste David Samzun, de l'entrée de l'estuaire au nord de la Loire, jusqu'aux ports de Pornichet. C'est en tout cas le pé-



Saint-Nazaire veut valoriser encore mieux sa façade littorale.

| CRÉDIT PHOTO : VILLE DE SAINT-NAZAIRE

mètre de réflexion retenu. « **On ne s'intéresse pas seulement aux 23 plages et au sentier littoral, on va en profondeur** », poursuit Stéphane Blois. À ce titre, Saint-Nazaire intègre à cette réflexion la route de la Côte d'Amour et ses 12 kilomètres qui relient Saint-Nazaire à Pornichet.

Qu'est-ce qui en ressort ?

Ambition maritime identifie « **quatre points d'intensité** » sur lesquels il convient de travailler en priorité pour assurer un développement cohérent de l'agglomération avec sa façade maritime : les ports de Pornichet, l'espace du fort de l'Ève, le rond-point d'Océanis

jusqu'à Gavy et les bassins de Saint-Nazaire.

Avec quelles ambitions ?

L'objectif est de « **transformer la ville, d'ouvrir cet ensemble urbain sur l'océan, en garantissant son attractivité résidentielle et le dynamisme de son économie, en développant des projets au bord de l'eau (océan, Loire et Brière comprises), en valorisant et en préservant le littoral et ses espaces naturels en anticipant les évolutions climatiques par des choix d'aménagements.** »

Quelle est la méthode ?

Si l'ambition maritime est affichée, aucun projet concret n'émerge pour l'instant. « **Et ce ne sera pas le rôle des agences de les proposer** », préviennent les rapporteurs. En revanche, elles continuent à travailler sur des principes d'aménagement.

Quant à l'étude, encore très prospective, la Ville souhaite la partager avec les habitants d'ici la fin du premier semestre 2019 sous une forme qui elle aussi reste à définir. Une ambition qu'on entend partager avec la population, ça fleure bon la campagne électorale.

Denis RIOU.

« Un port en cœur de ville, c'est de l'animation, une ambiance »

Un port de plaisance, dans le port de Saint-Nazaire, l'idée, pour ne pas être nouvelle, est toujours d'actualité. David Samzun, en tout cas, n'est pas disposé à y renoncer « **sauf si les études démontrent que ça n'est pas possible. Et à l'heure où je vous parle, je suis plutôt rassuré** », a-t-il plaidé, mercredi, à l'occasion de la conférence de presse sur l'ambition maritime de Saint-Nazaire (*lire ci-dessus*).

L' élu annonce qu'il sera en capacité d'ici la fin du mandat – donc lors de la future campagne – d'annoncer aux Nazairiens si ce projet est réalisable ou non. À ses yeux, « **il a du sens. Un port en ville c'est une ambiance, il n'y a qu'à voir Vannes, Piriac, Le Pouliguen.** » Un port participe aussi « **de l'attractivité, de l'animation et je ne connais pas beaucoup de villes qui peuvent en disposer, comme nous, à portée de main d'un centre-ville qu'il soutiendrait, d'un cinéma, d'un front de mer.** »

L'endroit désigné, c'est toujours à l'emplacement des anciens entrepôts frigorifiques au pied de la base

sous-marine. Là encore, le maire plaide pour le réalisme. « **Où pourrait-il se faire ailleurs ? Je ne crois pas une seconde que la Ville et l'agglomération aient les moyens de construire un port à Kerlédé ou à Porcé.** » Un non-sens économique et écologique, balaie l' élu.

90 à 120 anneaux

Sous la forme d'un bassin de 90 à 120 anneaux en lieu et place de ces frigos abattus en revanche, cela lui paraît jouable financièrement. Et cohérent. La commune n'est pas propriétaire de l'emprise foncière, mais le maire redit qu'il s'opposerait à toute nouvelle implantation d'une entreprise à cet endroit. Si le projet n'aboutissait pas, « **la seule valorisation possible ce serait du logement** ». Or David Samzun ne cache pas qu'il rêve de préserver une perspective sur la Loire, d'autant plus séduisante quand la salle Jacques-Brel aura été abattue.

Quant au Petit-Maroc, son sort, promet-il, est lié au projet du port. « **Contrairement à ce que j'entends ou lis,**



Les entrepôts frigorifiques abattus ont laissé place à une vaste esplanade. Le port de plaisance pourrait être creusé là.

| CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

il n'y a pas de projet arrêté sur le plateau du Petit-Maroc. On ne va pas le bétonner. Il faut qu'il reste un lien avec la Loire et la mer, un lieu dédié à la fête, au lien. Si le port est faisable,

j'ai quelques idées sur le Petit-Maroc. » Des idées pour un deuxième mandat...

D. R.